

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 17 décembre 2008

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

## Membres présents :

M. François REBSAMEN M. Didier MARTIN M. Pierre LAMBOROT M. Pierre PRIBETICH M. Benoît BORDAT M. Louis LAURENT M. Jean ESMONIN M. Joël MEKHANTAR M. Roland PONSAA M. François NOWOTNY M. Rémi DETANG M. Christophe BERTHIER M. Jean-Patrick MASSON M. Philippe DELVALEE M. Michel FORQUET M. Georges MAGLICA M. Claude PICARD M. José ALMEIDA M. Gaston FOUCHERES M. Jean-François DODET Mme Françoise TENENBAUM M. François DESEILLE Mme Anne DILLENSEGER M. Nicolas BOURNY Mme Christine DURNERIN M. Jean-Philippe SCHMITT M. Laurent GRANDGUILLAUME M. Patrick CHAPUIS Mme Nelly METGE M. Philippe GUYARD M. Michel JULIEN Mme Elisabeth BIOT M. Pierre-Olivier LEFEBVRE Mlle Nathalie KOENDERS M. Gilles MATHEY Mme Marie-Françoise PETEL M. Gérard DUPIRE Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY Mme Françoise EHRE M. Alain MARCHAND M. Patrick BAUDEMENT M. Jean-François GONDELLIER Mme Catherine HERVIEU M. Mohammed IZIMER Mme Geneviève BILLAUT M. Jean-Claude DOUHAIT Mme Hélène ROY M. Murat BAYAM M. Jean-Paul HESSE **Mme Myriam BERNARD** M. Michel BACHELARD Mlle Badiaâ MASLOUHI M. Mohamed BEKHTAOUI M. Philippe BELLEVILLE M. Yves BERTELOOT Mme Jacqueline GARRET-RICHARD M. Norbert CHEVIGNY M. Christian PARIS M. Patrick MOREAU Mme Joëlle LEMOUZY M. Jean-Yves PIAN Mme Noëlle CAMBILLARD. M. Dominique GRIMPRET M. Jean-Pierre SOUMIER Mlle Stéphanie MODDE M. Philippe CARBONNEL M. André GERVAIS

## Membres absents:

M. Alain LINGER

M. Lucien BRENOT	
------------------	--

M. Michel ROTGER

M. Alain MILLOT

M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS

Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH

M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Georges MAGLICA Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER Mme Fadoua LALOUCH pouvoir à M. Roland PONSAA

Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY

Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET

M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

**OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** 

Parc Valmy - Cession du lot nº D6

GD2008-12-17\_54 N°54 - 1/2

Par convention publique d'aménagement signée le 12 avril 2002, la Communauté de l'Agglomération dijonnaise a confié à la Semaad l'aménagement et la commercialisation de la zone d'activités économiques "Parc Valmy" à Dijon.

Conformément à l'article 16, alinéa 16-3 de ladite convention, et en respect de l'article L.311-6 du Code de l'Urbanisme, chaque projet de cession doit faire l'objet d'un cahier des charges soumis à l'approbation du Conseil de Communauté.

Il est proposé d'autoriser la Semaad à vendre au profit de Madame Catherine Genne, le lot n° D6 situé sur la zone d'activités "Parc Valmy" à Dijon.

Ce lot d'une superficie de 3.130 m² environ, affecté d'une surface constructible autorisée de 1.600 m² de surface hors oeuvre nette, sera vendu au prix de 75 € HT le m² de terrain, soit un prix de cession de :

Hors taxes	234.750,00 €
TVA au taux de 19,6 %	46.011,00 €
Toutes taxes comprises	281.761,00 €

Il est précisé que le prix définitif sera calculé en fonction de la surface exacte définie par le document d'arpentage.

Si le permis de construire obtenu prévoit une surface supérieure à 1.600 m² de SHON, le prix définitif sera calculé sur la base de 150 € HT/m² de SHON supplémentaire.

L'acquéreur s'engage à respecter les règles de constructibilité définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil,

Après en avoir délibéré,

Décide :

- d'autoriser la Semaad à procéder à la vente du lot n° 6 sur le "Parc Valmy" à Dijon, dans les conditions définies ci-dessus.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

22 DEC. 2008

Pour extrait conforme, Le Président Pour le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNAUTE DE COMMUNAUTE DE COMMUNAUTE DE COMMUNAUTE DE COMMUNAUTE DE CO

19 DEC. 2008

Publié le

Déposé en Préfecture le

GD2008-12-17\_54 N°54 - 2/2